

# La Philatélie

FRANÇAISE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUES

## DOSSIERS

*Tuberculose*

*Cholet*

*Les Jeux Olympiques*

## FÉDÉRATION

*Compte-rendu*

*Timbres Passion*

## ÉVÉNEMENT

*Taipei*

## DOSSIER

*Howard Hugues*

## RÉGIONS

*Ouistreham*

## JEUNESSE

*Interview*



[www.ffap.net](http://www.ffap.net)



Janvier - Février 2017

n°674

le philatéliste

4,50€

# Le combat contre la tuberculose

La tuberculose est une maladie, humaine et animale très ancienne (3 millions d'années), qui a tué des milliers de personnes au 19<sup>e</sup> siècle. Elle évoque surtout chez les séniors de ma génération la cuti-réaction obligatoire et les implications érythémateuses chroniques. Chaque année scolaire était ponctuée par la vente de vignettes de propa-gande en faveur de la lutte contre la tuberculose et le test cutané tuberculinique par timbre-réaction ou scarification sur la face externe du bras.



En 1865, le médecin militaire Jean-Antoine Villemin (1827-1892) démontre que la maladie est due à un mi-crobe et que la transmission se fait par voie aérienne. Les bacilles acido-alcool-résistants (BAAR) sont des bactéries en forme de bâtonnets qui peuvent être visualisées et dénombrées au microscope après fixation sur une lame de verre et coloration spéciale. Les troubles se manifestent par de la fièvre, des sueurs nocturnes, un amaigrissement, des toux et crachats sanguins.

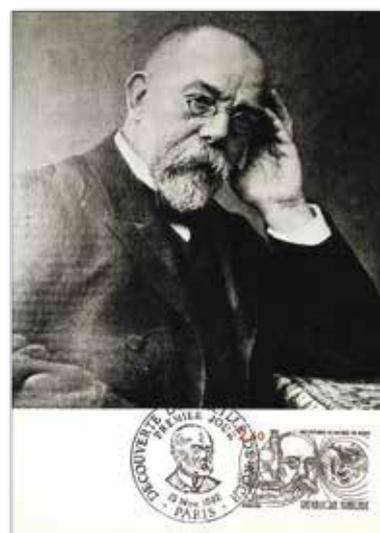


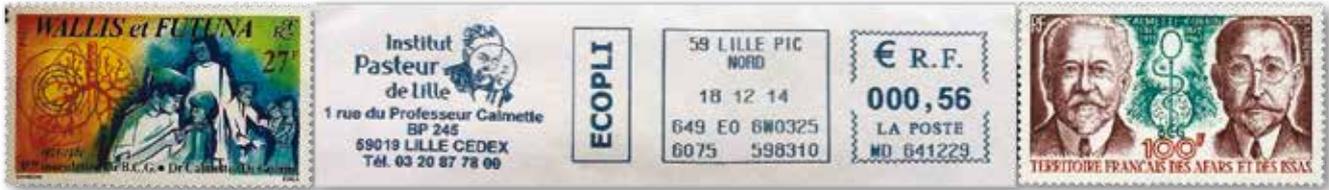
Un diagnostic radiologique peut révéler la tuberculose pulmonaire qui est la plus fréquente avant des atteintes cutanées, ganglionnaires, ostéo-articulaires, génito-urinaires ou méningées. André Honnorat (1868-1950), homme politique français, fait adopter la loi dite « loi Honnorat » qui impose la création, pour les tuberculeux, d'un sanatorium par département. Le sanatorium est un établissement médical spécialisé dans le traitement de la tuberculose avant l'introduction des antibiotiques (découverte de la streptomycine en 1943). En France, de 1900 à 1950, ce sont 250 établissements qui ont été construits bien que les chances de récupération étaient souvent minces et les taux de mortalité élevés.

En 1882, suite aux travaux de Louis Pasteur (1822-1895) et des français Pierre Rayer (1793-1867) et Casimir Davaine (1812-1882) sur le bacille du charbon (*Bacillus anthracis*), le médecin allemand Robert Koch (1843-1910) présente la bactérie responsable de la tuberculose qui porte son nom et que l'on désigne par les initiales « B.K. ». Cette découverte lui vaut une renommée mon-

diale. Par la suite ses recherches effectuées avec des cultures atténuées par des extraits glycéro-sés qui il nomme « Tuberculine » sur des bacilles de la tuberculose humaine ou bovine comme dans tous les laboratoires du monde, sont des échecs.

En 1903, Friedrich Franz Friedmann né en 1876 à Berlin, au cours de ses recherches sur un très grand nombre de cultures de bacilles tuberculeux d'animaux à sang froid comme la carpe, les reptiles et amphibiens, découvre les premiers cas de tuberculose pulmonaire spontanée sur une tortue marine (*Chelone corticata* ou *Caretta caretta*). Il parvient à prélever et à élever en cultures, le bacille qui porte actuellement son nom : bacille de Friedmann « B.F. ». Ce bacille est semblable à celui de Koch mais injecté même à fortes doses sur des animaux à sang chaud, il est inoffensif. En 1909, pour passer du stade animal à l'expérience humaine, Friedmann pratique sa première injection de vaccin tortue de mer sur lui-même.





Fort de cette expérience et de son innocuité, Friedmann vaccine de nombreuses personnes et obtient des succès et des guérisons. À partir de 1912, la méthode est rendue publique et des centaines de milliers de malades de la tuberculose, d'asthme et d'allergies diverses, sont soignés dans le monde entier. En février 1913, il se transporte à New York pour conclure la vente de son brevet passé avec 36 états américains. Le 30 mai 1913, ne pouvant franchir la barrière épistémologique et suite à un débat controversé, le Conseil de Santé de la ville rejette sa demande et interdit l'introduction du vaccin de tortue aux Etats-Unis. En 1914, victime de son succès et des fortes demandes, des complications surgissent car plusieurs laboratoires produisent un vaccin approximatif en l'absence de contrôle. Ces négligences se traduisent par des infections et la mise en cause du Dr Friedmann. Les restrictions et surveillances apportées par la suite, aux unités de fabrications pour assurer la pureté du produit, ne peuvent effacer le doute persistant sur l'innocuité de la pratique bien que le vaccin soit reconnu.



En 1921, le médecin et bactériologiste militaire français Albert Calmette (1863-1933) et le vétérinaire et biologiste français Camille Guérin (1872-1961) de l'institut Pasteur de Lille essayent avec succès le premier BCG contre la tuberculose sur lequel ils travaillent depuis 1908. Pour atténuer le principe actif, le vaccin est obtenu en cultivant les bacilles tuberculeux bovins dans un substrat contenant de la bile d'après une idée émise par un chercheur norvégien Kristian Feyer Andvord (1855-1934). Les effets indésirables du BCG sont habituellement localisés, bénins et ne nécessitent pas de traitement. En France, le vaccin est d'abord rendu obligatoire dès 1947 pour les infirmières et certains personnels du corps médical puis la Loi du 5 janvier 1950 généralise l'obligation pour tous les enfants scolarisés jusqu'en 2007, date à laquelle le gouvernement français décide de lever l'obligation de vaccination du BCG. Ce n'est que le 5 mars 2010 que le Haut Conseil de la santé publique a levé l'obligation de vaccination pour les personnels et les étudiants des carrières sanitaires et sociales. Cependant le BCG reste inscrit sur la liste des médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la santé.

Cette découverte française a éclipsé le vaccin Friedmann et en 1932 le Ministre de la Santé publique interdit son entrée sur notre territoire. Toutefois, il demeure parfois utilisé en médecine vétérinaire sous le terme d'émulsion bacillaire Acido-Résistant de Tortue (A.R.T.) commercialisé sous le sigle « MCH » pour Mycolacterium Chelonae. En 1933 un procès en Allemagne, intenté par ses adversaires, reconnaît l'innocuité du vaccin mais condamne les accidents survenus suite à des manquements dans certaines préparations. En raison de la tournure antisémite et dramatique des événements, Friedmann se retire l'année suivante dans la principauté de Monaco où il n'aura plus la possibilité d'exercer jusqu'à sa mort en 1953.

En 1994, bien qu'ayant subi le BCG, par opportunisme plus qu'à titre préventif je me suis fait vacciner par le sérum Anningzochin des laboratoires Laves-Arzneimittel GmbH à Hanovre. Il y a plusieurs dosages par solution buccale ou par injections. J'ai choisi la forme très faible du vaccin Friedmann en ampoules et par trois piqûres sous-cutanées à la fesse à un mois d'intervalle. A la 2<sup>e</sup> injection un nodule douloureux et rougissant de la grosseur d'un oeuf de pigeon s'est formé et la vaccination a été stoppée. Quelques semaines plus tard le nodule a lentement disparu et j'ignore si j'ai tiré un bénéfice de cette expérience car je n'ai jamais été sujet aux allergies que le vaccin, outre la tuberculose, est sensé combattre. Ce remède n'est pas un vaccin au sens classique du terme. Il s'agit d'une suspension dans un milieu nutritif de bacilles de tortue vivants atoxiques et avirulents qui n'est plus reproduite car le laboratoire allemand aurait fermé son unité de fabrication en l'an 2000 sur décision européenne.



Dossier réalisé par **Manuel Riera**  
A.F.P.T. ■